REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail Patrie

MINISTERE DE LA DEFENSE

COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland

MINISTRY OF DEFENCE

TENDER'S BOARD

AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION EN PROCEDURE D'URGENCE

N° 1958 /DC/CIPM/MINDEF/2019 DU 03 SEPT 2019 RELATIF A LA MISE EN PLACE D'UN SERVICE DE REPROGRAPHIE AU CENTRE DE L'ETAT-MAJOR DE L'ARMEE DE L'AIR.

1-OBJET DE LA CONSULTATION

Le Ministre Délégué à la Présidence Chargé de la Défense lance, pour le compte du Gouvernement de la République du Cameroun, un Avis de Consultation pour une Demande de Cotation relatif à la mise en place d'un service de reprographie au Centre de l'Etat-Major de l'Armée de l'Air.

2- CONSISTANCE DE LA FOURNITURE

Les prestations, objet du présent Avis de Consultation consistent en la mise en place et l'installation d'un service de reprographie au centre de l'Etat-Major de l'Armée de l'Air.

3- PARTICIPATION

La participation à cette Consultation est ouverte, à égalité de conditions, aux entreprises ou groupement d'entreprises de droit camerounais installées sur le territoire national et ayant une expérience avérée dans ce type de prestations.

4- FINANCEMENT

Les prestations objet de la présente Demande de Cotation sont financées par le Budget d'Investissement Public (BIP) du MINDEF au titre de l'exercice 2019.

5- COUT PREVISIONNEL

Le coût prévisionnel du projet est de **vingt-trois millions neuf cent quinze mille (23 915 000) francs CFA TTC.**

6- CONSULTATION DE LA DEMANDE DE COTATION

Le Dossier de Demande de Cotation peut être consulté dès publication du présent avis, aux heures ouvrables, au Ministère de la Défense/Direction du Budget et des Equipements/Service des Marchés, téléphone : 222 23 84 20.

7- ACQUISITION DU DOSSIER DE CONSULTATION

Le présent dossier de consultation peut être obtenu auprès du Service des Marchés du Ministère de la Défense, Tél :222 23 84 20, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **trente-cinq mille (35 000) FCFA**, payable au Trésor Public et représentant les frais d'acquisition du dossier.

DEPOT DES OFFRES

Les offres, rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires, dont un (01) original et six (06) copies, marqués comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier de demande de cotation, devront être déposées contre présentation de la copie de la quittance au Service des Marchés de la Direction du Budget et des Equipements du Ministère de la Défense, au plus tard le 01 OCT 2019 à **14h 00** précises heure locale, portant les mentions suivantes :

AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION EN PROCEDURE D'URGENCE

N°195891/DC/CIPM/MINDEF/2019 DU 03 SEPT 2019 RELATIF A LA MISE EN PLACE D'UN SERVICE DE REPROGRAPHIE AU CENTRE DE L'ETAT-MAJOR DE L'ARMEE DE L'AIR.-

****

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT

9- CAUTION DE SOUMISSION

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de premier ordre ou par un organisme financier agréé par le Ministère en charge des Finances, d'un montant équivalent à deux pourcent (2%) de l'enveloppe prévisionnelle, soit une somme de **quatre cent soixante-dix-huit mille trois cent (478 300) francs CFA.**

La validité de cette caution est de cent vingt (120) jours, à compter de la date limite de dépôt des offres.

10- OUVERTURE DES PLIS

L'ouverture des plis se fera en un temps, le 01 OCT 2019 à **15h00** précises, heure locale, dans la Salle de Conférences du Poste de Commandement de la Première Région de Gendarmerie par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du MINDEF siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Dossier de Demande de Cotation sera déclarée irrecevable.

11-CRITERES D'EVALUATION DES OFFRES

11.1 **Critères éliminatoires**

Les critères éliminatoires sont les suivants :

- absence ou non-conformité de la caution de soumission ;
- dossier administratif incomplet ou non conforme au-delà de 48 heures après l'ouverture des offres ;
- fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- absence de déclaration sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire certifie n'avoir pas abandonné de marché au cours des trois (03) dernières années, mais aussi qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le MINMAP ;
- omission d'un prix unitaire quantifié dans le bordereau des prix unitaires ;
- offre n'ayant pas satisfait à au moins neuf (09) OUI sur treize (13) des critères essentiels ;

11.2. **Critères essentiels**

Les offres seront évaluées selon le système de notation binaire et suivant les critères essentiels détaillés dans la grille d'évaluation. Ces critères essentiels portent sur les éléments ci-

près :

- présentation de l'offre (ordre des pièces, lisibilité, reliure, clarté) ;
- délai de livraison ;
- expérience et références du soumissionnaire (copies des contrats, des PV de réception pour des marchés et les copies des ordres de service correspondants);
- spécifications techniques des équipements proposés ;
- certificat d'origine et de garantie du fabricant ou du concessionnaire agréé pour les équipements à livrer (traceur, imprimante carte) .
- service après-vente ;
- attestation de solvabilité bancaire, supérieure ou égale à dix millions (10 000 000) FCFA délivrée par un établissement bancaire de premier ordre ou un organisme financier agréé par le Ministère en charge des Finances.

12. DELAI D'EXECUTION

Le délai d'exécution est de quarante cinq (45) jours à compter de la date de notification de l'ordre de service prescrivant le démarrage des prestations.

13- ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE

La Lettre-commande sera attribuée au soumissionnaire qui aura satisfait à tous les critères éliminatoires, dont l'offre technique aura été jugée satisfaisante c'est-à-dire répondant à au moins neuf (09) OUI sur douze (12) des critères essentiels et dont l'offre financière aura été évaluée la moins-disante.

14- DUREE DE VALIDITE DES OFFRES

Le soumissionnaire reste engagé par ses offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date de dépôt des offres.

15- RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Les renseignements complémentaires relatifs au présent Avis de Consultation peuvent être obtenus, aux heures ouvrables, auprès de la Direction du Budget et des Equipements (Service des Marchés) du Ministère de la Défense, Tél. 222.23.84 20.

16 – DISPOSITIONS RELATIVES A LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

En cas de dénonciation d'actes de corruption, contacter la Direction du Budget et des Equipements du Ministère de la Défense, Tél. 222.23.84 20.

Yaoundé, le 03 SEP 2019

LE MINISTRE DELEGUE A LA PRESIDENCE
CHARGE DE LA DEFENSE

BETI ASSOMO Joseph

AMPLIATIONS :
- MINMAP/DGCMP
- DG/ARMP
- P/CIPM/MINDEF
- AFFICHAGE
- CHRONO/ARCHIVES